

Enseignement supérieur, Recherche & Innovation

En 2018-2019, 1 614 900 étudiants sont inscrits dans les universités de France métropolitaine et des DOM, effectif en hausse de 1,9% par rapport à la rentrée précédente. La croissance est plus dynamique en cursus licence (+2,7%), le nombre d'étudiants est également en hausse en cursus master (+1%) mais diminue à nouveau en doctorat (-1,8%). La progression des effectifs en cursus licence est essentiellement due à l'arrivée à l'université des bacheliers du boom démographique de l'an 2000, dont le nombre d'inscrits progresse de 7,1% à la rentrée 2018. En cursus master, après la mise en place de la réforme d'entrée l'an dernier, les effectifs de première année continuent à diminuer légèrement (-1,1%) les effectifs en deuxième année se stabilisent (+0,8%) et les étudiants sont toujours de plus en plus nombreux à suivre une formation d'ingénieurs universitaires (+4,8%). Les universités françaises accueillent plus de 202 000 étudiants étrangers en mobilité internationale, qui représentent 12,5% des étudiants de ces établissements.

Les étudiants inscrits dans les universités françaises en 2018-2019

Pour l'année universitaire 2018-2019, 1 614 900 étudiants sont inscrits dans les universités de France métropolitaine et des DOM, hors inscriptions simultanées en licence et en CPGE (*tableaux 1*) : 978 300 sont inscrits en cursus licence – dont 120 800 en IUT –, 579 800 en cursus master et 56 800 en cursus doctorat (*encadré*).

L'augmentation annuelle de l'ensemble des inscriptions à l'université est de 1,9%. Elle est près de deux fois plus élevée que celle observée l'année précédente (+1,0%) et est très marquée en cursus licence. Elle résulte en grande partie de l'arrivée à l'université des bacheliers du boom démographique de l'an 2000.

Une forte hausse des inscriptions en cursus licence

Le nombre d'inscriptions en cursus licence est en hausse de 2,7% (*tableau 1-d*).

À l'université, six inscriptions sur dix se font en cursus licence (60,6%, soit +0,5 point par rapport à 2017-2018). Dans ce cursus, plus de huit étudiants sur dix sont inscrits en disciplines générales (80,4%), 12,3% en IUT et 7,3% en santé.

Le nombre d'étudiants inscrits en cursus licence hors IUT et disciplines de santé augmente de 2,9% entre les rentrées 2017 et 2018. Plus de quatre étudiants sur dix y sont inscrits en 1^{re} année (41,3%) (*tableau 1-a*).

Les deuxième et troisième années représentent la même proportion d'inscrits du cursus (respectivement 23,3% et 23,1%), la licence professionnelle 6,6%. La part de cette dernière formation est multipliée par trois en Économie-gestion et AES (19,1%) et par deux en sciences (12,0%). Elle concerne très peu d'étudiants de Staps, où la 1^{re} année de licence regroupe près de la moitié des inscriptions (48,9%) du cursus.

Les diplômes seuils pour rentrer à l'université (le Diplôme d'Accès aux Études Universitaires – DAEU et la capacité en droit) comptent 10 200 inscriptions, soit un peu plus de 1% des étudiants en cursus licence. Un quart de ces étudiants sont inscrits en droit et six sur dix en art-lettres-sciences du langage, où ils représentent 10% des inscriptions du cursus licence dans cette discipline. En cursus licence, la structure des inscriptions par grand champ disciplinaire reste stable depuis plusieurs années : les étudiants sont relativement plus nombreux à s'inscrire en arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales (37,6% hors IUT) et, dans une moindre mesure, en sciences (19,7%). Leur part est la même en Droit, sciences politiques et en Économie, gestion, AES (respectivement 14,4% et 14,1%). Plus de 8% des étudiants de cursus licence sont inscrits dans les disciplines de santé et 6% en STAPS (*tableau 1-d*).

Le nombre d'inscriptions en IUT augmente sensiblement : +2,6% en un an (*tableau 1-b*).

TABLEAU 1 A - Répartition par discipline et cursus LMD des effectifs universitaires en 2018-2019 pour les disciplines générales (hors IUT et santé) (France métropolitaine + DOM)

Cursus	Administration économique et sociale (AES)	Sciences économiques, gestion (hors AES)	Pluri-droit, sciences économiques, AES	Total économie, gestion, AES	Langues	Arts, lettres, sciences du langage	Sciences humaines et sociales	Pluri-lettres, langues, sciences humaines	Total arts, lettres, langues, SHS	Sciences de la Terre, de la vie et de l'univers	Sciences fondamentales et applications	Pluri-sciences	Total sciences	STAPS	Total
DAEU ou capacité en droit	2 370			0		6 180			6 180		1 607		1 607		10 157
Licence LMD niveau 1	12 938	27 103	2 553	42 594	44 236	24 928	68 204	2 285	139 653	17 401	30 703	13 512	61 616	24 695	324 721
<i>dont nouveaux bacheliers</i>	7 519	16 525	1 621	25 665	25 184	13 532	37 234	1 395	77 345	9 439	16 255	6 792	32 486	16 635	185 798
Licence LMD niveau 2	6 586	16 483	58	23 127	22 223	13 977	39 536	853	76 589	15 230	20 251	4 572	40 053	11 893	182 769
Licence LMD niveau 3	6 239	19 959		26 198	19 208	13 932	41 328	805	75 273	14 872	26 046	728	41 646	10 846	181 650
Licence professionnelle	1 927	22 444		23 158	55	888	4 876		5 819	3 211	17 097		20 308	699	51 911
Autres diplômes	3 964	5 563		5 938	6 771	5 356	4 304	2 628	19 059	821	1 735	916	3 472	2 392	34 825
<i>dont nouveaux bacheliers</i>	76	464		464	43	45	87	195	370	98	104	38	240	552	1 702
Effectifs	26 852	91 552	2 611	121 015	92 493	65 261	158 248	6 571	322 573	51 535	97 439	19 728	168 702	50 525	786 033
Évolution	-1,6 %	2,7 %	168,1 %	3,1 %	1,4 %	0,7 %	3,7 %	18,3 %	2,7 %	-0,5 %	3,5 %	10,0 %	2,9 %	4,8 %	2,9 %
Formations d'ingénieur											31 759		31 759		31 759
<i>dont nouveaux bacheliers</i>											2 247		2 247		2 247
Master meef niveau 1					65	33	29 437		29 535	23	59		82	47	29 664
Master LMD (hors MEEF) niveau 1	518	24 389	462	25 369	7 465	9 288	27 344	1 547	45 644	10 885	20 104	642	31 631	2 755	133 524
Master meef niveau 2				0	41	13	26 481		26 535	28	28		56	33	26 624
Master LMD (hors MEEF) niveau 2	514	33 154	394	34 062	7 065	8 510	27 576	1 125	44 276	12 906	21 765	541	35 212	2 250	137 087
Autres diplômes	1 920	5 736	96	7 752	1 674	2 481	13 966	1 046	19 167	1 022	4 904	288	6 214	552	61 007
<i>dont nouveaux bacheliers</i>	1 039	1		1	1				1		16		16		1 057
Effectifs	76 734	63 279	952	67 183	16 310	20 325	124 804	3 718	165 157	24 864	78 619	1 471	104 954	5 637	419 665
Évolution	-0,1 %	2,7 %	-12,6 %	1,8 %	-6,7 %	1,1 %	-1,5 %	12,5 %	-1,4 %	5,5 %	3,3 %	-0,7 %	3,8 %	-7,0 %	0,5 %
Doctorat d'université	10	2 991		3 001	2 000	4 874	11 337		18 211	10 665	15 640		26 305	541	54 763
Habilitation à diriger des recherches	27	70		70	35	51	134	38	258	200	342	166	708	7	1 070
Effectifs	6 732	3 061		3 071	2 035	4 925	11 471	38	18 469	10 865	15 982	166	27 013	548	55 833
Évolution	-2,3 %	-4,0 %		-4,0 %	-4,2 %	-2,9 %	-2,6 %	-25,5 %	-2,9 %	-0,1 %	-0,3 %	3,8 %	-0,2 %	-0,4 %	-1,6 %
Effectifs	206 684	157 892	3 563	191 269	110 838	90 511	294 523	10 327	506 199	87 264	192 040	21 365	300 669	56 710	1 261 531
<i>dont nouveaux bacheliers</i>	34 782	16 990	1 621	26 130	25 228	13 577	37 321	1 590	77 716	9 537	18 622	6 830	34 989	17 187	190 804
Évolution	4,6 %	11,0 %	237,7 %	14,7 %	4,6 %	7,5 %	9,2 %	34,7 %	7,8 %	0,0 %	10,0 %	25,9 %	9,7 %	9,1 %	8,6 %
Évolution	1,3 %	2,6 %	72,7 %	2,5 %	0,1 %	0,6 %	1,2 %	15,9 %	1,1 %	1,2 %	3,1 %	9,1 %	2,9 %	3,5 %	1,9 %

Hors inscriptions simultanées en licence et en CPGE.
 Champ : France métropolitaine + Dom.
 Source : MESRI - SIES/Système d'Information SISE

TABLEAU 1 B - Répartition par spécialité de DUT des effectifs universitaires en 2018-2019 pour les IUT (cursus licence) (France métropolitaine + DOM)

		DUT 1 ^{re} année	DUT 2 ^e année	Effectifs	Évolution	dont nouveaux bacheliers	Évolution
DUT secteur de la production	Chimie	1 904	1 482	3 386	0,9 %	1 442	6,2 %
	Génie biologique	3 534	3 104	6 638	0,1 %	2 793	5,6 %
	Génie chimique - génie des procédés	698	510	1 208	1,8 %	489	16,2 %
	Génie civil - construction durable	2 925	2 151	5 076	3,1 %	2 320	7,6 %
	Génie électrique et informatique industrielle	4 646	3 530	8 176	1,3 %	3 511	3,1 %
	Génie industriel et maintenance	1 257	932	2 189	8,0 %	943	27,8 %
	Génie mécanique et productique	4 343	3 536	7 879	2,3 %	3 322	3,0 %
	Génie thermique et énergie	1 142	913	2 055	-2,2 %	841	-3,2 %
	Hygiène sécurité environnement	1 003	756	1 759	3,0 %	790	14,5 %
	Mesures physiques	2 642	2 109	4 751	2,2 %	1 978	8,3 %
	Packaging, emballage et conditionnement	190	171	361	7,8 %	166	10,7 %
	Qualité logistique industrielle et organisation	1 194	909	2 103	5,7 %	827	18,0 %
	Réseaux et télécommunications	1 778	1 360	3 138	3,1 %	1 366	5,4 %
Sciences et génie des matériaux	672	533	1 205	1,2 %	506	-4,3 %	
Post-DUT			367	13,6 %			
Total IUT secteur de la production		27 928	21 996	50 291	2,1 %	21 294	6,4 %
DUT secteur des services	Carrières juridiques	1 528	1 088	2 616	7,5 %	1 213	12,3 %
	Carrières sociales	1 896	1 670	3 566	1,1 %	1 162	9,9 %
	Gestion administrative et commerciale des organisations	1 236	987	2 223	3,3 %	965	10,9 %
	Gestion des entreprises et des administrations	11 013	9 161	20 174	1,4 %	9 033	5,7 %
	Gestion logistique et transport	1 597	1 198	2 795	8,7 %	1 157	22,7 %
	Information communication	1 904	1 848	3 752	1,8 %	1 361	6,0 %
	Informatique	4 927	4 154	9 081	3,6 %	3 979	6,1 %
	Métiers du multimédia et de l'internet	2 081	1 816	3 897	2,9 %	1 554	6,4 %
	Statistique et informatique décisionnelle	713	564	1 277	6,7 %	489	15,9 %
Techniques de commercialisation	11 065	9 291	20 356	2,7 %	8 911	5,9 %	
Post-DUT	0	0	812	10,8 %			
Total IUT secteur des services		37 960	31 777	70 549	2,9 %	29 824	7,2 %
Total		65 888	53 773	120 840	2,6 %	51 118	6,9 %

Champ : France métropolitaine + Dom.

Source : MESRI - SIES / Système d'information SISE

TABLEAU 1 C - Répartition par diplôme des effectifs universitaires en 2018-2019 pour les disciplines de santé (France métropolitaine + DOM)

Cursus	Type de diplôme	Médecine	Odontologie	Pharmacie	Pluri-santé	Effectifs
Licence	1 ^{re} année commune aux études de santé (PACES)				57 150	57 150
	PLURIPASS				1 013	1 013
	Certificat capacité orthoptiste	1 121				1 121
	Diplôme d'État audio-prothésiste	527				527
	Diplôme d'État psychomotricien	1 477				1 477
Master	Diplôme d'État ergothérapeute	1 641				1 641
	Certificat capacité orthophoniste	3 996				3 996
	Diplôme d'État de masseur-kinésathérapeute	5 022				5 022
	Diplôme d'État sage-femme	4 011				4 011
	Diplôme d'État de docteur en chirurgie dentaire		8 195			8 195
	Diplôme d'État de docteur en médecine	46 783				46 783
	Diplôme d'État de docteur en pharmacie			19 988		19 988
	Diplôme d'études spécialisées (DES)	34 647	327	1 450		36 424
Diplôme d'études spécialisées complémentaires (DESC)	2 181				2 181	
Capacité de médecine	2 565				2 565	
Licence professionnelle				62		62
Master	Master LMD niveau 1			35		35
	Master LMD niveau 2	68		133		201
Doctorat	Doctorat d'université	667	32	186		885
	Habilitation à diriger des recherches	97	5	15	1	118
Licence	Autres diplômes	7 923	24	402	41	8 390
Master	Autres diplômes	27 796	1 416	1 456	59	30 727
Effectifs		140 522	9 999	23 727	58 264	232 512
Évolution		3,0 %	-0,4 %	1,3 %	-1,1 %	1,6 %
<i>dont nouveaux bacheliers</i>		<i>713</i>		<i>9</i>	<i>35 742*</i>	<i>36 464</i>
<i>Évolution</i>		<i>35,8 %</i>		<i>n.s.</i>	<i>-0,1 %</i>	<i>0,4 %</i>

* Nouveaux bacheliers en PACES et pluripass.

Champ : France métropolitaine + Dom.

Source : MESRI - SIES / Système d'information SISE

TABLEAU 1 D - Répartition par grands champs disciplinaires en 2018-2019 (France métropolitaine + DOM)

		Droit, sciences politiques	Économie, gestion, AES	Arts, lettres, langues, SHS	Sciences	STAPS	Santé	Total général
Cursus licence	Effectifs totaux	125 861	168 535	333 864	228 088	50 525	71 381	978 254
	Évolution	2,4 %	3,0 %	2,7 %	2,8 %	4,8 %	0,3 %	2,7 %
	Répartition (en %)	12,9	17,2	34,1	23,3	5,2	7,3	100,0
	dont Effectifs en IUT	2 643	47 520	11 291	59 386	-	-	120 840
	Répartition (en %)	2,2	39,3	9,3	49,1	-	-	100,0
	Répartition hors IUT (en %)	14,4	14,1	37,6	19,7	5,9	8,3	100,0
Cursus master	Effectifs totaux	76 734	67 183	165 157	104 954	5 637	160 128	579 793
	Évolution	-0,1 %	1,8 %	-1,4 %	3,8 %	-7,0 %	2,3 %	1,0 %
	Répartition (en %)	13,2	11,6	28,5	18,1	1,0	27,6	100,0
Cursus doctorat	Effectifs totaux	6 732	3 071	18 469	27 013	548	1 003	56 836
	Évolution	-2,3 %	-4,0 %	-2,9 %	-0,2 %	-0,4 %	-13,6 %	-1,8 %
	Répartition (en %)	11,8	5,4	32,5	47,5	1,0	1,8	100,0
Ensemble	Effectifs totaux	209 327	238 789	517 490	360 055	56 710	232 512	1 614 883
	Évolution	1,3 %	2,6 %	1,1 %	2,8 %	3,5 %	1,6 %	1,9 %
	Répartition (en %)	13,0	14,8	32,0	22,3	3,5	14,4	100,0
	dont nouveaux bacheliers	35 995	46 685	81 793	60 262	17 187	36 464	278 386
	Évolution	4,9 %	11,2 %	7,8 %	8,3 %	9,1 %	0,4 %	7,1 %

Hors inscriptions simultanées en licence et en CPGE.

Champ : France métropolitaine + Dom.

Source : MESRI - SIES / Système d'information SISE

TABLEAU 2 - Effectifs et proportions de nouveaux bacheliers qui entrent à l'université (France métropolitaine + DOM)

	Répartition par séries							
	Bac général		Bac technologique		Bac professionnel		Ensemble	
	2018	Rappel 2017	2018	Rappel 2017	2018	Rappel 2017	2018	Rappel 2017
Nombre de bacheliers à la session précédente	359 455	337 714	138 570	128 488	179 262	177 570	677 287	643 772
Universités	224 674	208 621	43 189	39 233	10 523	12 037	278 386	259 891
Taux de poursuite à l'université (%)	62,5	61,8	31,2	30,5	5,9	6,8	41,1	40,4
dont IUT	33 291	32 230	17 033	14 841	794	765	51 118	47 836
Taux de poursuite en IUT (%)	9,3	9,5	12,3	11,6	0,4	0,4	7,5	7,4
dont Santé	34 366	34 770	1 636	1 232	462	307	36 464	36 309
Taux de poursuite en Santé (%)	9,6	10,3	1,2	1,0	0,3	0,2	5,4	5,6

Hors inscriptions simultanées en licence et en CPGE.

Champ : France métropolitaine + Dom.

Source : MESRI - SIES / Système d'information SISE.

La hausse est un peu plus prononcée dans le secteur des services (+2,9 %) qui forme près de six étudiants sur dix (58,4 %).

En 2018-2019, 57 500 étudiants se sont enregistrés comme inscrits simultanément en licence et en CPGE. Au regard de la population étudiante en CPGE, la part d'étudiants inscrits en parallèle à l'université sous conventionnement varie suivant la filière choisie : neuf étudiants sur dix en CPGE littéraire ont une inscription universitaire (94 %), contre six sur dix en CPGE économique ou scientifique (62 % et 64 %).

De nouveaux bacheliers plus nombreux, qui poursuivent davantage à l'université

En 2018-2019, l'augmentation de nouveaux entrants en première année de cursus

licence est exceptionnelle, résultant en partie du boom démographique de l'an 2000 : +5,7 %. En métropole, les académies de Créteil, Versailles et Lyon ont une évolution annuelle de nouveaux entrants supérieure à 10 % (respectivement 14 %, 12,3 % et 10,5 %) (tableau 5). À l'inverse, cet effectif est stable dans les académies de Nice, Poitiers, Amiens et Nancy-Metz. Dans les DOM, les académies de Guyane et La Réunion se démarquent avec une évolution de nouveaux entrants de 15 % et 12,5 % correspondant, ensemble, à près de 700 étudiants, alors qu'en Guadeloupe on compte 3 % de nouveaux entrants de moins qu'à la rentrée 2017.

Parmi ces nouveaux entrants à l'université, 85,4 % ont obtenu leur baccalauréat en 2018, session où le nombre de lauréats augmente de 5,2 % avec des évolutions

plus élevées pour les bacs technologiques et généraux (respectivement +7,8 % et +6,4 %) et moindre pour le bac professionnel (+1 %). Ces progressions de nouveaux bacheliers sont plus accentuées à l'université : le nombre de nouveaux bacheliers technologiques est celui qui augmente le plus (+10,1 %) et correspond à une hausse de près de 4 000 étudiants ; celui de la série générale est également en hausse (+7,7 %), soit 16 100 nouveaux bacheliers généraux de plus qu'en 2017. En revanche, les nouveaux bacheliers professionnels sont de moins en moins présents à l'université, leur effectif fléchit de 12,6 %, correspondant à une baisse de 1 500 étudiants.

Parmi les nouveaux bacheliers de la session 2018, quatre sur dix (41,1 %) poursuivent leurs études à l'université (y compris IUT) (tableau 2), part en progression de 0,7 point

par rapport à la rentrée précédente. Ce taux s'élève à 62,5 % pour les nouveaux bacheliers généraux (+0,7 point), avec une inscription sur dix en IUT (9,3 %, -0,2 point).

Les nouveaux bacheliers technologiques poursuivent moins leurs études à l'université que les bacheliers généraux mais leur taux de poursuite progresse : trois néo-bacheliers technologiques sur dix sont inscrits à l'université (31,2 %, +0,7 point), dont plus d'un tiers en IUT (12,3 %, soit +0,7 point).

Quant aux nouveaux bacheliers professionnels, dont l'orientation vers les sections de techniciens supérieurs est privilégiée, ils sont toujours moins nombreux à se diriger vers l'université : leur taux de poursuite y est de 5,9 %, en diminution de 0,9 point.

Au total, 248 400 nouveau bacheliers se sont inscrits à l'université, soit 7,1 % de plus qu'à la rentrée 2017. Parmi eux, plus de 51 000 sont en IUT, effectif en augmentation annuelle de 6,9 %.

Les hausses du nombre de nouveaux bacheliers inscrits en licence sont plus ou moins marquées selon les disciplines. La croissance est forte en Économie, gestion et AES (+14,7 %), en sciences (+9,8 %), en Staps (+9,2 %) ou encore en arts-lettres-langues-SHS (+7,8 %). Elle est plus modérée en droit et Sciences politiques (+4,6 %) et la première année commune d'étude de santé (PACES) accueille autant de nouveaux bacheliers que l'année dernière (+0,4 %).

Une diminution des inscriptions en master MEEF

Les inscriptions en troisième année de diplôme national de licence (licence professionnelle comprise) ont augmenté de +1,1 % entre les rentrées 2017 et 2018 (+1,7 % pour les licences générales). À l'inverse de cette dynamique, les inscriptions en première année de master LMD (*tableaux 1-a et 1-c*), après avoir fortement diminué l'année dernière suite à la réforme du master (déplaçant la sélection de l'entrée en M2 à l'entrée en M1), baissent légèrement cette année (-1,1 %). Au sein de ces masters, la baisse est un peu plus accentuée dans les masters dédiés aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (masters MEEF) : -1,3 % en M1. La réforme du master a déplacé la sélection, de l'entrée

en seconde année de master (M2) à l'entrée en première année (M1), avec toutefois un droit à la poursuite d'études permettant aux étudiants non retenus de déposer un recours auprès du rectorat.

Dans les disciplines générales, le nombre d'étudiants inscrits en cursus master progresse de 0,5 %. Malgré la baisse des étudiants de première année de master LMD (39 % des étudiants en cursus master hors santé), les étudiants préparant un diplôme national de master augmentent légèrement (+0,4 %), la sélection à l'entrée de M1 au lieu de M2 conduisant, malgré la baisse des effectifs de M1 à la rentrée 2017, à une hausse des inscriptions en 2nde année de master LMD en 2018 (+1,4 %, 39 % des inscrits). Les autres formations (22 % des inscrits), que sont entre autres les formations d'ingénieur et d'IEP, voient leurs effectifs progresser de 0,9 % à la rentrée 2018, avec une hausse de près de 5 % en formation d'ingénieurs (7,6 % des inscrits). Cette dernière formation représente 40 % des inscrits en cursus master dans la discipline sciences fondamentales et applications.

Parmi les masters LMD, les masters MEEF sont très spécifiques : créés à la rentrée 2013, les étudiants s'y préparent très majoritairement à l'enseignement, avec une légère prévalence de l'enseignement dans le premier degré (49,3 % et 42,8 % pour le second degré). Les masters MEEF « Pratique et ingénierie de la formation » et « Encadrement éducatif » représentent beaucoup moins d'inscriptions (respectivement 5,2 % et 2,7 %). Dans les diplômes d'université (DU) « formation adaptée à l'enseignement », créés pour les lauréats aux concours de l'enseignement déjà titulaires d'un master ou dispensés et qui représentent 14,3 % des inscrits dans les Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation, il y a également davantage d'inscrits pour l'enseignement dans le premier degré (52,4 % ; 45,6 % se destinent à l'enseignement dans le second degré). Les inscriptions dans ces formations (masters MEEF et DU spécifiques) diminuent en 2018-2019 de 3,4 %, correspondant à une baisse de 2 300 inscriptions.

Dans les disciplines de santé, les quelque 160 000 inscriptions en cursus master (lesquelles comprennent les inscrits dans des diplômes d'État de médecine, pharmacie et odontologie, sanctionnés par une thèse d'exercice

et non un doctorat) représentent plus d'un quart de l'ensemble des inscriptions en cursus master (27,6 %) ; elles progressent de 2,3 % par rapport à la rentrée précédente. Leur dynamisme est principalement dû à l'« universitarisation » progressive des formations de masseur-kinésithérapeute : une partie de ces étudiants s'inscrivent à l'université (5 000 cette année) en plus de leur inscription en institut de formation. Hors cet effet, le nombre d'étudiants en cursus master en santé augmente de 1,3 %.

Les masters LMD dans le domaine de la santé sont rares et leurs effectifs ont fortement diminué cette année, certains établissements ayant redéfini leur offre de formation conduisant à des changements de secteurs disciplinaires, en particulier vers les sciences de la vie, de la terre et de l'univers où les inscriptions en master ont très nettement augmenté (+6,2 %).

Globalement, le nombre d'étudiants en cursus master poursuit sa croissance : +1 % après +0,5 % en 2017-2018.

Les effectifs en cursus doctorat, quant à eux, continuent à décroître : -1,8 % après -0,7 % l'année précédente. L'effectif est stable dans les disciplines scientifiques, qui accueillent près de la moitié des inscrits (47,5 %). Les disciplines littéraires regroupent encore un tiers des inscrits (32,5 %) malgré une diminution des inscriptions dans ces disciplines de 2,9 %, à la fois en arts-lettres-sciences du langage (-2,9 %), en langues (-4,2 %) et en sciences humaines (-2,6 %) ; plus d'un dixième des étudiants de ce cursus sont en droit et sciences politiques (11,8 %), avec également des doctorants moins nombreux que l'année dernière (-2,3 %).

Une augmentation des effectifs globaux qui se poursuit dans la plupart des disciplines

En 2018-2019, le nombre d'étudiants augmente dans tous les domaines disciplinaires : dans les disciplines générales (+1,9 %) (*tableau 1-a*), en santé (+1,6 %) (*tableau 1-c*), ainsi qu'en IUT (+2,6 %) (*tableau 1-b*).

Ventilées par disciplines, les inscriptions sont en hausse dans la quasi-totalité de celles-ci : en sciences fondamentales (+5 800 inscriptions, +3,1 %), en sciences économiques-

TABLEAU 3 - Proportion de femmes à l'université en 2018-2019 (France métropolitaine + DOM)

Disciplines	Cursus licence	Cursus master	Cursus doctorat	Ensemble		
	% de femmes	% de femmes	% de femmes	Effectifs de femmes à l'université	Évolution	% de femmes
Droit sciences politiques	68,0	65,9	48,9	137 640	2,9%	66,6
Sciences économiques, gestion	50,6	55,4	45,3	82 804	2,9%	52,4
AES	57,5	64,6	80,0	17 347	-2,5%	58,2
Pluri Droit, sciences éco, AES	49,5	67,8	0,0	1 938	54,8%	54,4
Total Économie, AES	52,1	56,0	45,4	102 089	2,6%	53,4
Arts, lettres, sciences du langage	68,9	71,9	65,6	62 772	0,8%	69,4
Langues	72,9	76,0	67,6	81 206	0,2%	73,3
Sciences humaines sociales	67,9	69,3	54,8	200 214	1,1%	68,0
Pluri Lettres, langues, sciences humaines	71,8	74,1	44,7	7 491	16,0%	72,5
Total Arts, lettres, langues, SHS	69,6	70,4	59,1	351 683	1,1%	69,5
Sciences fondamentales et application	28,7	28,6	31,5	55 438	5,1%	28,9
Sciences de la Terre, de la vie et de l'univers	63,5	60,9	55,0	53 852	2,6%	61,7
Pluri sciences	48,0	60,6	34,3	10 414	4,5%	48,7
Total Sciences	41,6	36,7	41,0	119 704	3,9%	39,8
STAPS	30,4	36,0	40,1	17 606	8,3%	31,0
Total disciplines générales	58,1	58,4	48,1	728 722	2,3%	57,8
Médecine	76,0	62,0	52,1	88 841	2,5%	63,2
Odontologie	66,7	56,3	56,8	5 630	2,8%	56,3
Pharmacie	78,7	64,6	55,2	15 384	2,8%	64,8
Pluri santé	67,0	81,4	0,0	39 048	-3,3%	67,0
Total Santé	68,7	62,0	52,8	148 903	0,9%	64,0
IUT Secondaire	25,1			12 619	2,7%	25,1
IUT Tertiaire	51,2			36 147	2,3%	51,2
Total IUT	40,4			48 766	2,4%	40,4
Total Universités	56,7	59,4	48,2	926 391	2,1%	57,4

Hors inscriptions simultanées en licence et en CPGE.

Champ : France métropolitaine + Dom.

Source : MESRI - SIES / Système d'information SISE

gestion (+4 000 inscriptions, +2,6%), en sciences humaines et sociales (+3 500 inscriptions, +1,2%), en droit-sciences-politiques (+2 600 inscriptions, +1,3%), en STAPS (+1 900 inscriptions, +3,5%), en sciences de la Terre, de la vie et de l'univers (+1 000 inscriptions, +1,2%) et en arts, lettres, sciences du langage (+500 inscriptions, +0,6%). En revanche, les inscriptions sont stables en langues et continuent de baisser en administration économique et sociale (-700 inscriptions, -2,4%).

Parallèlement à ces disciplines clairement définies, il existe des formations généralistes, pour les diplômes multi-disciplinaires. C'est dans ce type de diplôme que l'on trouve les « portails » (qui représentent 55% des inscriptions pluri-disciplinaires en licence) permettant à l'étudiant d'affiner progressivement son choix d'orientation; l'effectif de ces formations continue de progresser et atteint cette année 35 300 étudiants dans les filières scientifiques (21 400 inscrits), droit-économie (3 600) littéraires (10 300) réunies avec des hausses respectives de 3%, 73% et de 16%.

Ces dernières années, les disciplines générales scientifiques sont celles qui sont les plus dynamiques (+2,9%), résultant

en partie de forts afflux de nouveaux bacheliers.

Les inscriptions en STAPS repartent à la hausse (+3,5% après une baisse de 0,5% l'année précédente), de nombreux établissements ayant augmenté leur capacité d'accueil dans cette filière.

Dans les formations de santé, le nombre total d'étudiants progresse encore (+1,6%) notamment en médecine (+3% après +1,5% en 2017-2018) et en pharmacie (+1,3% après +1,0%). Toutefois en odontologie, après une légère croissance l'année précédente (+1,0%), les inscriptions sont stables (-0,4%) (tableau 1-c). Les filières PACES et PLURIPASS, dont les inscriptions sont limitées, enregistrent cette année une baisse de 1% après une hausse de 1,4% en 2017-2018. Dans cette année liminaire à la sélection finale très élevée, seuls six étudiants sur dix sont de nouveaux bacheliers (60,5%, +0,4 point), trois sur dix sont des redoublants et 2,6% sont en réorientation après une année de licence.

Parmi les inscrits de licence LMD en première année en 2018-19 : 24,3% étaient déjà inscrits en L1 l'année précédente (redoublement ou réorientation après avoir

été inscrits dans une autre licence) et 2,9% viennent d'une PACES ou pluri-pass.

À l'université : une majorité de femmes, excepté en cursus doctorat

En 2018-2019, près de six étudiants inscrits à l'université sur dix sont des femmes (57,4%) (tableau 3), soit 0,1 point de plus qu'à la rentrée précédente. Elles sont majoritaires en cursus licence et en cursus master mais restent très légèrement minoritaires en cursus doctorat (48,2%).

Dans les disciplines littéraires, elles sont largement majoritaires et représentent près de sept étudiants sur dix : 73% des effectifs en langues, 69% en arts-lettres-sciences du langage, 68% en sciences humaines et sociales, et 67% en droit-sciences politiques. *À contrario* seulement quatre étudiants sur dix sont des étudiantes dans les filières scientifiques hors santé et en IUT et trois sur dix en STAPS. La pharmacie, la médecine et l'odontologie sont des filières fortement féminisées avec des parts respectives de 65%, 63% et 56%. Et deux tiers des étudiants en 1^{re} année d'études de santé (PACES et pluri-pass) sont des femmes.

TABLEAU 4 - Étudiants étrangers en mobilité internationale entrante et part de non-bacheliers parmi ceux-ci, dans les effectifs universitaires en 2018-2019, par cursus et discipline (France métropolitaine + DOM)

Disciplines	Licence		Master		Doctorat		Ensemble			
	Part en %	% non bacheliers	Part en %	% non bacheliers	Part en %	% non bacheliers	Effectifs	Part en %	Évolution	% non bacheliers
Droit sciences politiques	7,9	84,5	13,3	87,4	35,5	91,8	22 304	10,8	3,9%	86,6
Sciences économiques, gestion	15,1	83,9	26,1	90,2	53,3	92,8	31 994	20,3	1,5%	87,6
AES	12,2	81,0	11,7	93,9	30,0	100,0	3 630	12,2	3,9%	82,3
Pluri Droit, sciences éco, AES	11,3	57,5	23,4	90,6			517	14,5	20,0%	71,8
Total Économie, gestion, AES	14,4	82,9	25,5	90,2	53,2	92,8	36 141	18,9	1,9%	86,8
Arts, lettres, sciences du langage	12,6	95,7	29,7	95,7	45,7	95,1	16 504	18,2	1,6%	95,6
Langues	11,9	93,4	25,7	93,5	42,6	93,0	16 069	14,5	0,3%	93,4
Sciences humaines sociales	6,1	88,7	9,3	90,9	31,1	93,9	24 892	8,5	1,2%	90,5
Pluri Lettres, langues, sciences humaines	29,0	98,5	42,1	98,1	10,5	75,0	3 471	33,6	8,5%	98,3
Total Arts, lettres, langues, SHS	9,5	92,9	14,2	93,1	36,2	94,2	60 936	12,0	1,4%	93,1
Sciences fondamentales et application	17,2	88,5	29,6	91,4	49,5	96,3	47 927	25,0	4,4%	91,2
Sciences de la Terre, de la vie et de l'univers	6,9	86,4	19,6	90,3	32,0	95,1	11 918	13,7	6,6%	90,6
Pluri sciences	10,9	80,9	31,2	91,7	19,3	90,6	2 651	12,4	14,0%	82,9
Total Sciences	13,3	87,4	27,2	91,2	42,3	95,9	62 496	20,8	5,2%	90,7
STAPS	2,1	90,9	7,8	93,9	21,0	93,9	1 599	2,8	36,5%	91,9
Total disciplines générales	10,4	88,2	19,0	91,1	39,9	94,7	183 476	14,5	3,3%	90,2
Médecine	7,6	94,7	7,8	88,0	19,2	93,9	10 976	7,8	6,6%	88,7
Odontologie	29,2	100,0	4,4	79,0	5,4	50,0	448	4,5	-9,1%	79,2
Pharmacie	12,9	95,0	4,3	73,8	36,8	94,6	1 127	4,7	5,5%	76,3
Pluri santé	4,0	65,5	78,0	100,0	0,0		2 363	4,1	9,2%	66,2
Total Santé	4,7	74,6	7,1	86,5	22,2	93,7	14 914	6,4	6,4%	83,9
IUT Secondaire	4,5	90,7	-	-	-	-	2 279	4,5	-5,2%	90,7
IUT Tertiaire	2,1	80,4	-	-	-	-	1 482	2,1	-6,3%	80,4
Total IUT	3,1	86,6	-	-	-	-	3 761	3,1	-5,6%	86,6
Total Universités	9,1	87,6	15,7	90,5	39,5	94,7	202 151	12,5	3,3%	89,7

Hors inscriptions simultanées en licence et en CPGE.

Note de lecture : 15,1 % des étudiants inscrits en sciences économiques-gestion, en cursus licence, sont des étrangers en mobilité internationale.

Source : MESRI - SIES / Système d'information SISE

Des étudiants étrangers plus nombreux en 2018-2019

À la rentrée 2018, 246 900 étudiants des universités de France métropolitaine et DOM sont étrangers et parmi eux, plus de huit sur dix sont en mobilité internationale entrante, c'est-à-dire qu'ils viennent en France suivre des études supérieures après une scolarité dans leur pays d'origine (encadré champ, source et définition) (tableau 4). Ces quelque 202 000 étudiants représentent 12,5 % des effectifs inscrits à l'université et leur nombre augmente de 3,3 % par rapport à 2017-2018. Leur part varie nettement d'un cursus à l'autre : si près de quatre étudiants sur dix (39,5 %) inscrits en doctorat sont des étrangers en mobilité internationale, c'est

le cas de 15,7 % des étudiants en cursus master et de 9,1 % de ceux en cursus licence. Toutefois, à la rentrée 2018, ces proportions augmentent de 0,3 point en cursus licence (88 600 étudiants), de 0,2 point en cursus master (91 100 étudiants) alors qu'elle est stable en doctorat (22 500 étudiants). L'augmentation du nombre d'étudiants étrangers en mobilité internationale est surtout due aux étudiants africains qui plébiscitent toujours plus la France pour leurs études et représentent un peu plus d'un étudiant en mobilité internationale sur deux en université (53 %). Les étudiants européens représentent 19 % des étudiants en mobilité internationale et plus de quatre étudiants européens sur cinq sont originaires de l'Union européenne (82 %). Les étudiants asiatiques représentent

19,1 % des étudiants en mobilité internationale, et les étudiants américains 8,5 %. Les trois nationalités les plus représentées restent les mêmes : les étudiants marocains (24 500), devant les algériens (24 000) et les Chinois (13 900).

À l'université, six étudiants étrangers en mobilité internationale sur dix sont inscrits, à parts égales, en sciences et en arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales, soit respectivement 31 % et 30 %. C'est principalement en sciences et dans les disciplines de santé qu'ils s'inscrivent davantage cette année (+5,2 % et +6,4 %).

**Véronique Guiberteau
et Diane Marlat,
MESRI-SIES**

Pour en savoir plus

- « Les étudiants inscrits dans les universités françaises en 2017-2018 », *Note d'Information* n° 7, MESRI-SIES, octobre 2018.
- « Les effectifs en IUT en 2018-2019 », *Note Flash* n° 14, MESRI-SIES, juin 2019.
- « Les effectifs universitaires en 2018-2019 », *Note Flash* n° 13, MESRI-SIES, juin 2019.
- « Les effectifs en ESPE en 2018-2019 », *Note Flash* n° 12, MESRI-SIES, juin 2019.
- « Résultats définitifs de la session 2018 du baccalauréat : l'effectif de bacheliers poursuit sa progression », *Note d'Information* n° 19-03, MENESR-Depp, mars 2019.
- *Repères et références statistiques (RERS)*, chapitre 6 et fiches 12.8 et 12.9.
- « Les effectifs d'étudiants dans le supérieur en 2018-2019 en progression constante », *Note d'Information* n° 20-02, MESRI-SIES, janvier 2020

TABLEAU 5 - Effectifs universitaires en 2018-2019 par université et par académie (France métropolitaine + DOM)

Universités et académies	Effectifs	Évolution	Nouveaux entrants	Évolution	Universités et académies	Effectifs	Évolution	Nouveaux entrants	Évolution
Aix-Marseille	62 936	2,1 %	12 483	3,7 %	Nice	23 545	-12,6 %	5 822	-1,3 %
Avignon	6 954	4,1 %	2 027	8,0 %	Toulon	9 531	3,6 %	2 386	1,9 %
Aix-Marseille*	72 871	2,1 %	14 510	4,3 %	Nice*	39 152	1,0 %	8 229	-0,1 %
Amiens	26 435	2,0 %	6 675	1,0 %	Orléans	16 321	4,2 %	4 347	7,8 %
Amiens*	28 303	1,7 %	6 675	1,0 %	Tours	25 172	0,9 %	5 914	1,8 %
COMUE Université Bourgogne Franche Comté	1 914	11,7 %		–	Orléans - Tours*	43 708	2,0 %	10 261	4,2 %
Besançon	20 171	2,0 %	4 657	3,3 %	COMUE Université Paris Lumières	53	-5,4 %	–	–
Besançon*	23 151	2,9 %	4 657	3,3 %	COMUE Université de recherche Paris Sciences et Lettres	766	10,4 %	149	9,6 %
Bordeaux	48 668	0,7 %	9 425	0,3 %	Paris I	40 050	3,8 %	5 534	13,5 %
Bordeaux III	15 422	2,2 %	3 675	-4,1 %	Paris II	17 391	5,1 %	2 938	22,1 %
Pau	12 222	4,0 %	3 307	21,0 %	Paris III	16 123	4,2 %	3 076	17,3 %
Bordeaux*	78 990	1,3 %	16 407	2,8 %	Sorbonne Université	46 540	-2,4 %	6 361	1,1 %
Caen	26 876	1,2 %	6 660	6,6 %	Paris V	31 537	-0,3 %	4 770	4,2 %
Caen*	28 139	1,2 %	6 660	6,6 %	Paris VII	24 272	-0,9 %	3 858	4,0 %
Clermont Auvergne	30 877	1,7 %	6 536	2,4 %	Paris*	179 900	0,9 %	26 686	8,4 %
Clermont-Ferrand*	31 949	1,6 %	6 536	2,4 %	La Rochelle	8 134	-0,8 %	1 997	-6,2 %
Corse	3 867	0,6 %	1 018	6,2 %	Poitiers	25 015	-1,5 %	5 608	3,0 %
Corse*	4 181	1,0 %	1 018	6,2 %	Poitiers*	34 470	-1,7 %	7 605	0,4 %
COMUE Université Paris-Est	1 357	1,7 %		–	Reims	22 596	2,2 %	5 554	9,5 %
Marne-la-Vallée	11 802	1,4 %	2 489	12,9 %	Reims*	23 730	1,6 %	5 554	9,5 %
Paris XII	28 589	7,3 %	6 859	11,7 %	Brest	19 841	2,2 %	4 666	-1,4 %
Paris XIII	21 348	5,2 %	5 335	16,8 %	Bretagne Sud	8 912	9,6 %	2 231	15,1 %
Paris VIII	23 528	6,2 %	4 423	15,0 %	Rennes I	27 216	2,5 %	4 717	7,0 %
Créteil*	91 096	4,4 %	19 106	14,0 %	Rennes II	20 338	0,3 %	5 500	0,3 %
Dijon	27 092	3,7 %	6 391	7,2 %	Rennes*	79 272	2,5 %	17 114	3,3 %
Dijon*	28 511	3,6 %	6 391	7,2 %	Le Havre	7 620	-0,2 %	2 014	2,5 %
COMUE Université de Grenoble	2 923	4,9 %		–	Rouen	27 962	1,9 %	6 447	3,1 %
Chambéry	13 276	0,6 %	3 180	0,5 %	Rouen*	37 431	0,9 %	8 461	2,9 %
Grenoble Alpes	43 001	3,7 %	10 000	5,1 %	Mulhouse	10 029	7,0 %	2 411	12,0 %
Grenoble	61 246	2,7 %	13 180	3,9 %	Strasbourg	48 635	2,3 %	8 294	3,4 %
Artois	11 536	1,9 %	3 101	8,4 %	Strasbourg*	60 478	2,8 %	10 705	5,2 %
Lille	67 268	-1,1 %	13 045	-2,5 %	Institut national universitaire d'Albi	3 769	7,5 %	1 127	7,3 %
Littoral	9 096	6,9 %	2 557	12,9 %	Toulouse I	20 740	0,2 %	4 037	9,9 %
Valenciennes	11 768	2,1 %	2 775	6,3 %	Toulouse II	26 424	-0,9 %	5 143	0,3 %
Lille*	105 128	0,3 %	21 478	1,7 %	Toulouse III	30 010	1,4 %	6 239	6,3 %
Limoges	16 378	5,4 %	3 751	9,4 %	Toulouse*	83 938	0,3 %	16 546	5,3 %
Limoges*	16 980	5,3 %	3 751	9,4 %	COMUE Université Paris Saclay	10 344	-1,8 %	35	16,7 %
Lyon I	36 501	1,2 %	6 284	0,4 %	Cergy Pontoise	15 254	3,1 %	3 935	8,6 %
Lyon II	29 164	4,0 %	6 340	34,4 %	Evry-Val-d'Essonne	9 238	4,1 %	2 880	8,1 %
Lyon III	27 336	1,4 %	4 613	6,6 %	Paris X	29 792	4,7 %	6 108	21,5 %
St-Etienne	18 594	1,5 %	4 807	3,6 %	Paris XI	21 624	5,1 %	4 048	5,1 %
Lyon*	116 306	1,8 %	22 044	10,5 %	Versailles-Saint-Quentin	15 037	12,7 %	3 476	13,9 %
Montpellier	41 309	2,6 %	6 921	2,9 %	Versailles*	106 531	4,9 %	20 482	12,3 %
Montpellier III	19 541	2,2 %	4 567	5,3 %	Total France métropolitaine	1 584 442	1,9 %	316 920	5,7 %
Nîmes	4 504	10,2 %	1 574	13,8 %	Mayotte	1 036	0,9 %	302	0,0 %
Perpignan	8 837	-0,1 %	2 084	3,9 %	Antilles	1 036	0,9 %	302	0,0 %
Montpellier*	77 064	1,8 %	15 146	4,8 %	Guadeloupe	9 612	-0,9 %	2 709	-3,0 %
Lorraine	57 794	1,2 %	11 789	1,0 %	Guyane	10 651	-1,0 %	2 709	-3,0 %
Nancy-Metz*	59 976	1,0 %	11 789	1,0 %	Guyane	2 868	13,9 %	1 055	15,0 %
Angers	23 029	3,6 %	5 103	7,4 %	La Réunion	3 601	9,2 %	1 055	15,0 %
Le Mans	9 709	3,0 %	2 600	9,7 %	La Réunion	13 775	4,2 %	4 740	12,5 %
Nantes	35 657	0,6 %	8 226	3,8 %	Total DOM	15 153	5,2 %	4 740	12,5 %
Nantes*	71 941	1,8 %	15 929	5,8 %	France métr. + DOM	1 614 883	1,9 %	325 726	5,7 %
COMUE Université Côte d'Azur	4 733	307,3 %	21	–					

* Y compris École Supérieure du Professorat et de l'Éducation
Hors inscriptions simultanées en licence et en CPGE
Champ : France métropolitaine + Dom
Source : MESRI - SIES / Système d'information SISE

Source et définitions

Champ : les 65 universités françaises (France métropolitaine + DOM), institut national universitaire d'Albi, centre universitaire de formation et de recherche de Mayotte, université de Lorraine et neuf Communautés d'universités et d'établissements (COMUE), qui soit délivrent elles-mêmes des diplômes (« Université Paris-Est », « Université de Grenoble Alpes », « Université Côte d'Azur », « Université Paris Saclay », « Université de recherche Paris Sciences et Lettres », « Université Paris Lumières », « Université Bourgogne-Franche-Comté »), soit comportent l'ESPE de leur académie (« Université Lille Nord de France » et « Languedoc-Roussillon Universités »). L'université de Lorraine, devenue grand établissement en 2011-2012, est maintenue dans le champ « SISE-Universités », les formations qu'elle propose étant très majoritairement de nature universitaire. Elle comprend les formations de l'ex-institut national polytechnique de Lorraine. L'université Clermont Auvergne a été créée par fusion des universités Clermont Ferrand I et Clermont Ferrand II, le 1^{er} janvier 2017. L'université de Lille et Sorbonne université ont été créées au 1^{er} janvier 2018 par fusion, respectivement, des trois universités lilloises et des universités Paris 4 et Paris 6.

Source : enquête SISE (Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant) - Inscriptions, qui recense les inscriptions acquittées par les étudiants. Les données publiées ici sont les données définitives relatives à l'année 2018-2019. La situation est observée au 15 janvier 2019. Cette date permet de tenir compte des inscriptions tardives mais exclut les étudiants ayant abandonné rapidement et ceux ne s'inscrivant qu'en février dans le cadre de la semestrialisation des cursus LMD.

Parmi leurs éventuelles multiples inscriptions dans une même université, une seule – dite **principale** – est retenue lors du décompte de la population étudiante universitaire. Les étudiants sont donc comptabilisés en tant que personnes physiques dans les établissements.

Les **nouveaux bacheliers** sont des étudiants qui, ayant obtenu leur baccalauréat lors de la dernière session, s'inscrivent en première année de cursus licence ou parfois de master dans l'enseignement supérieur univer-

sitaire (les titulaires d'une équivalence ne sont pas comptabilisés comme nouveaux bacheliers).

Les **effectifs inscrits dans les IUT** regroupent les étudiants qui y préparent un diplôme universitaire de technologie (DUT) ou un diplôme post-DUT.

Cursus et diplômes

Le cursus correspond au niveau final du diplôme préparé.

L'ensemble des diplômes préparés dans les universités sont répartis en trois cursus :

- le **cursus licence** regroupe les formations amenant à un diplôme de niveau bac +2 (DUT notamment) ou bac +3 (licences LMD (licences dites générales, licences professionnelles), post-DUT, certaines formations paramédicales comme le certificat de capacité d'orthophoniste, les diplômes d'établissement, etc.);

- le **cursus master** comprend les formations amenant à un diplôme de niveau bac +4 ou bac +5 (masters LMD, formations d'ingénieur, certaines formations médicales et paramédicales comme les diplômes d'État de docteur en chirurgie dentaire, en médecine, en pharmacie, le diplôme d'État de sage-femme, les diplômes d'études spécialisées (DES et DESC), etc.);

- le **cursus doctorat** ne comprend que les doctorats d'État et les habilitations à diriger des recherches. Les docteurs en médecine, en pharmacie et en chirurgie dentaire, qui font une thèse d'exercice et non une thèse de recherche, sont comptabilisés en cursus master.

Les étudiants en **mobilité internationale des étudiants** sont des étudiants de nationalité étrangère qui sont venus en France spécifiquement pour y suivre leurs études après une scolarité dans leur pays d'origine. Sont considérés comme tels les étudiants étrangers titulaires d'un diplôme d'études secondaires étranger ou d'un baccalauréat français obtenu à l'étranger (dans les établissements de l'AEFE), inscrits dans un programme d'enseignement supérieur en France. La mobilité internationale inclut la **mobilité diplômante** et la **mobilité d'échange**.